

Le 16 juillet 2021

PAR COURRIEL

Honorable Derek Mombourquette
Ministre de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance
2021, rue Brunswick / C.P. 578
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2S9

Objet : DÉMOLITION DE L'ÉCOLE WEDGEPORT

Monsieur le Ministre,

Comme vous pouvez le constater, le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) est très heureux de voir le projet de construction de la nouvelle École Wedgeport avancer. Ça fait des décennies que la communauté ainsi que le CSAP attendent pour ceci et nous vous en sommes très reconnaissants.

Comme vous le savez, le terrain identifié par TIR pour la nouvelle construction s'agit du terrain actuel de l'École Wedgeport. Nous sommes satisfaits, bien sûr, de cette sélection; cependant, nous sommes consternés que la démolition de l'ancienne école ne fasse pas partie des plans. La communauté scolaire a été d'une patience immesurable dans l'attente de cette nouvelle école et nous croyons qu'elle mérite certainement une nouvelle école qui ne partage pas le terrain avec l'ancienne école vide.

Monsieur le Ministre, nous croyons que ça serait approprié ainsi que juste que la province s'occupe de la démolition. Par cette lettre, nous vous demandons respectueusement de bien vouloir assurer la démolition de l'ancienne école sur le terrain de la nouvelle construction de l'École Wedgeport.

En espérant une réponse favorable à cette demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sincèrement,



Marcel Cottreau
Président, CSAP

C.C. M. Michel Comeau, directeur général, CSAP
Hon. Lloyd Hines, ministre des Transports et du Renouvellement de l'infrastructure